

Zeitschrift: Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseur, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie

Herausgeber: Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseur, Heilgymnasten und Physiopraktiker

Band: - (1954)

Heft: 134

Rubrik: Verbandsmitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a) éviter le surmenage des articulations et des muscles, en évitant les attitudes vicieuses.

Pour la marche, faire porter une chaussure solide, à talons bas. C'est une grave erreur de porter des pantoufles, qui ne soutiennent pas le pied et surchargent, par là-même, la musculature de la jambe.

Il faut éviter, au repos, les contractures en flexion. On voit trop souvent les malades atteints de polyarthrite chronique évolutive étendus ou assis dans leur lit, avec les genoux en semi-flexion. Les genoux doivent être à plat, les pieds contre une planchette, appuyés par un sac de sable pour éviter la rotation externe. Pas de coussin sous les genoux.

Pour les poignets et les coudes, la position de repos est l'hyperextension, réalisée en tenant les bras le long du corps, paumes des mains en l'air, avec un coussinet sous les coudes et sous les poignets.

b) Repos convenable, obtenu non pas en donnant des sédatifs, mais en donnant des aspirines. Les sédatifs risquent de plonger le patient dans un sommeil trop profond, l'immobilisant dans une même position toute la nuit, d'où surmenage de certaines articulations. Le sommeil normal comporte des changements de position au cours de la nuit, pour le repos successif des diverses articulations.

c) L'exercice a pour but de conserver et, si possible, d'augmenter la mobilité des articulations, de fortifier les muscles, d'améliorer la circulation des extrémités.

En pathologie articulaire, l'exercice est presque toujours douloureux. Lorsqu'on commence les exercices, les douleurs et les courbatures doivent se dissiper en moins d'une semaine. Mais il faut conserver présent à l'esprit que la douleur au cours de

l'exercice n'a pas de signification. La douleur qui ne s'atténue pas après l'exercice, ou qui augmente le jour suivant au cours du même travail, exige en revanche une diminution de ces exercices, mais non pas leur suppression.

Lorsque les articulations sont ankylosées, c'est-à-dire lorsqu'aucun mouvement articulaire n'est possible, le patient doit exercer des contractions isométriques, ou exercices de tension musculaire. Ces derniers suppriment la douleur musculaire, ils maintiennent un meilleur état de nutrition du membre malade et préviennent la formation d'ulcères de décubitus et d'oedèmes.

L'exercice doit être continué, la vie durant, par le patient.

5. Réfection d'une ceinture musculaire abdominale

La gymnastique médicale rend de précieux services ici, aidant de manière très efficace à combattre les troubles consécutifs aux ptoses viscérales. Elle corrige souvent même certaines constipations.

6. Traitement de certains troubles fonctionnels

De nombreux troubles mineurs sont dus à une vie trop sédentaire, ou au surmenage chronique de nombreux employés de fabriques ou de bureaux. La culture physique, ou mieux la pratique de sports légers, constituent la cinésithérapie la mieux adaptée.

Les contre-indications de la cinésithérapie concernent principalement les processus infectieux évolutifs, les troubles circulatoires, les néoplasies. C'est dire la nécessité d'une collaboration harmonieuse du cinésithérapeute et du médecin.

VII^e Congrès international de Masso-Kinésithérapie

Depuis plusieurs mois, le Comité d'Organisation, sous la diligente présidence de notre toujours infatigable collègue J. Bosshard, est au travail. Le programme est en voie d'achèvement. Tant au point de vue touristique — le cadre du Burgen-

stock ne saurait manquer de laisser aux congressistes un souvenir inoubliable! — que scientifique et professionnel, le prochain Congrès International satisfera les plus exigeants. Aussi, en tout premier lieu, tous les praticiens suisses doivent avoir à

coeur et à honneur d'y participer. Que tous nos confrères étrangers viennent également nombreux et apportent à ces journées internationales le témoignage indispensable à son plein succès. Rien ne sera négligé pour leur assurer un séjour agréable, récréatif et instructif. Nous adressons donc un chaleureux appel à tous les Comités des Fédérations Françaises, Allemandes, Belges, Hollandaises et Luxembourgeoises, pour qu'ils renseignent activement tous leurs membres et qu'ils veuillent bien consacrer, dans leurs revues et organes respectifs, toute l'attention souhaitable, à ce 7e Congrès international. Un rigoureux équilibre linguistique leur est assuré pour les conférences et démonstrations. Les exposés en langue française et Allemande permettront à tous les congressistes de tirer le plus grand profit de ces journées scientifiques et médicales.

Des conférenciers de grande réputation, des Médecins et des Professeurs les plus qualifiés nous honorent déjà de leur éminente collaboration: MM. les Prof. Dr. A. Böni, H. Krayenbuhl, M. Francillon, H. Debrunner, Walthard; MM. les Dr. P. D. Verdan, Buffat, Jung, Kaganas, Strehler, Ott; MM. les Dr. Schlâfli, Kûng, Monod, Nicod, etc. Enfin, des physiopraticiens et kinésithérapeutes suisses et étrangers feront des communications et démonstrations qui maintiendront l'esprit et la tradition de nos grandes réunions internationales.

Voici les principaux sujets du programme scientifique, technique et médical:

Le traitement conservatif des discopathies.
Le traitement chirurgical des discopathies.

Le traitement orthopédique des discopathies.

Spondylolyse et spondylolisthésis.

La rééducation physique des malades chirurgicaux.

Traitement de la maladie de Little, spécialement par la kinésithérapie.

Traitement de la paralysie infantile.

Les troubles psychiques et leurs conséquences somatiques.

La physiothérapie dans le traitement des maladies rhumatismales.

Le traitement de la cellulite.

La physiothérapie articulaire.

Balnéothérapie et kinésithérapie dans le traitement consécutif aux arthroplasties de la hanche.

Rôle de la kinésithérapie en obstétrique.

Notions pratiques de cinématique respiratoire et de cyrtométrie thoracique en kinésithérapie.

Education, Kinésithérapie et Morphologie.

Notons que ces exposés se compléteront de démonstrations, de projections et de films, ce qui assurera aux auditeurs une double information, théorique et pratique.

Nos lecteurs et les futurs congressistes recevront sous peu toute la documentation imprimée (programmes, documents touristiques, invitations et tous renseignements utiles). Ainsi, les journées du 11 au 15 septembre 1954 feront date dans nos annales professionnelles. Praticiens suisses et étrangers, tous futurs congressistes, soyez les bienvenus au Burgenstock. Réservez, inscrivez sur votre calendrier ces journées du 11—15 septembre, faites-le sans tarder, car vous regretteriez de ne pas pouvoir y participer, pour n'avoir pas pris vos dispositions à temps. A tous, la Fédération Suisse vous souhaite déjà la plus cordiale bienvenue!

F. P. V.

Fédération Internationale des Masseurs, Kinésithérapeutes et Physiopraticiens

En date du 8 novembre 1953, le Conseil d'Administration de la Fédération Internationale a tenu son Assemblée Annuelle au Ministère de la Santé Publique, à Paris. Sous la présidence de M. Verleysen, assisté de M. Nicolle, secrétaire général, les

délégués de la France, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de Suisse (le Grand-Duché de Luxembourg s'étant fait excuser, l'état de santé de Mlle Schmit, présidente, ne lui ayant malheureusement pas permis le déplacement - (nous lui expri-

mons) ici nos vœux confraternels de prompt rétablissement et nos messages d'amitié) - les délégués examinèrent le rapport d'activité de la fédération en 1952—53. Relevons-en les points essentiels.

Tout d'abord la Revue Internationale est liée à des questions financières qui pourraient être résolues par la souscription d'une centaine d'abonnements par les nations adhérentes. On a l'impression que la prospection n'a pas été faite avec toute l'attention désirable. A l'audition des différents délégués, il faut cependant bien convenir que ce n'est pas tout à fait le cas, et que des considérations d'ordre linguistique, national, doivent être retenues. L'appel de M. Nicolle doit retentir au sein de toutes nos fédérations, car «la suspension de notre publication est de nature à porter un grave préjudice au rayonnement de notre organisation puisqu'elle pourrait être interprétée comme un manque de foi de ses propres membres dans ses destinées. Hélas! nous autres praticiens suisses qui connaissons les mêmes soucis et partageons les mêmes inquiétudes pour notre organe national, que pouvons-nous faire? Si, au moins nous pouvions espérer qu'un mécène...!

Cependant une revue Internationale semblerait viable si une collaboration vraiment internationale en assurait la valeur informative et scientifique. C'est dans ce sens peut-être que réside le salut et que notre comité international devra orienter ses efforts. Nous ferons nos propositions dans ce sens à la prochaine assemblée, après en avoir référé à notre Comité Central.

Le rapport d'activité mentionne ensuite le succès du Congrès en Hollande et relève le haut degré culturel et social atteint par nos confrères néerlandais, qui, en la personne de ses deux cheville ouvrières, MM. Van OOSTEN et de BAKKER, doivent être vivement félicités.

Pour la première fois les délégués de la VERBAND MEDIZINISCHE HILFSBERUFE (4500 membres) assistaient officiellement à la séance du Comité International. Rappelant l'ampleur de notre 3e Congrès International, M. Nicolle exprime à MM. Krimberg et Klopstock, la conviction que l'Allemagne apportera à nouveau une importante et précieuse contribution à nos travaux.

Suite à la décision prise, la France fait également partie de la WORLD CONFEDERATION et notre confrère et ami J. Dupuis-Deltor, en qualité de représentant Français, siège au sein du Comité Exécutif. Ainsi une liaison effective se trouve établie entre les deux organisations internationales. Ceci permet de forts intéressantes informations et l'avenir nous permettra sans doute de reparler sur une base plus concrète et d'examiner des perspectives interfédératives et intercontinentales dont chacun devra, tôt ou tard, prendre conscience.

L'adoption du rapport financier plaça les délégués suisses dans une position délicate. A tout le moins, il faudrait, à l'avenir que notre fédération fût à jour avec le paiement de ses cotisations (tous les autres pays l'étant) pour que nos représentants puissent honorablement discuter en séance internationale.

Le Conseil procède ensuite au renouvellement de son Bureau comme suit:

Président: M. F. P. VOILLAT (Suisse)

Secrétaire général: M. A. NICOLLE (France)

Trésorier général: M. J. DUPUIS-DELTOR

(France)

Vice-Présidents: Mlle SCHMIT (Luxembourg)

M. KRIMBERG (Allemagne)

M. Van OOSTEN (Hollande)

Directeur de la Revue: M. J. VERLEYSSEN.

En raison des éminents services rendus à la F. I. M. Verleysen est nommé, par acclamations, Président Honoraire. Un poste de vice-président est réservé à la Belgique. Le titulaire sera nommé directement par la Société Belge de Kinésithérapie.

Enfin, la délégation suisse informa le comité international de l'état avancé des travaux d'organisation du prochain congrès international, en communiquant les décisions prises par le Comité d'Organisation. Le président, tout en remerciant des efforts et de l'ampleur du projet en cours de réalisation, exprima, cependant, au nom du Conseil unanime, le vœu que l'esprit international soit intégralement respecté et que des conférenciers qualifiés de toutes les nations adhérentes puissent faire des communications.

A l'issue de la séance les membres du comité international furent invités à visiter le Centre de Massothérapie de l'Union Professionnelle des Masseurs Aveugles qui, à cette époque, où tout ce qui touche aux locaux et à leur aménagement pose, en France, des problèmes quasi-insurmontables, fait honneur à son réalisateur, un confrère aussi aimable que modeste, M. Lejal. L'intimité de la réception qui couronna cette visite, fut tout à la fois une occasion d'amicales conversations professionnelles et internationales, sous les auspices d'une traditionnelle courtoisie française.

Pour ne pas faillir à cette généreuse et si humaine hospitalité qui marque constamment toutes nos réunions en France, le Comité National Français a tenu à inviter les délégués internationaux à un dîner offert au Pavillon Dauphine. Comme bien l'on pense ce fut une soirée inoubliable, dans une atmosphère toute de cordialité, de charme et de distinction. Le cadre choisi témoigne de la délicatesse de nos si aimables confrères français, en cette soirée internationale, alors que les rumeurs nocturnes du grand Paris accompagnaient en sourdine les discours et les conversations, à l'airée du Bois de Boulogne. Aussi, que tous les Masseurs-Kinésithérapeutes Français trouvent en la personne des Membres de leur Comité National, MM. Nicolle, Gisselbrecht, Mme et Mr. Dupuis-Deltor, Mme et Mr. Buhour, Mlle Harlin, MM. Bertagnolle, Gallais, Lejal, Paruitte, etc., l'expression de la vive reconnaissance amicale du Comité international et de toutes nos fédérations. F. P. Voillat.